

## Concours Jeunes Chercheur.e.s 2025

Revue pluridisciplinaire et internationale, *Déviance et société* se consacre à l'analyse des normes et des déviances à travers le temps et l'espace. Elle s'intéresse tant aux mécanismes de construction des règles qui régissent la vie sociale, qu'aux formes de transgression de ces règles et aux réactions qu'elles suscitent.

Dans le cadre des préparatifs relatifs à son cinquantième anniversaire, la Revue réitère après 2017 son concours destiné aux jeunes chercheur.e.s.

Elle appelle ainsi tout.e.s **doctorant.e.s ou docteur.e.s ayant soutenu leur thèse postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2020** à soumettre leur proposition originale qui correspond aux domaines et objectifs de la Revue.

Il est attendu des textes inédits, à haute valeur empirique (méthodologiquement bien outillés), théorique et/ou expérimentale. Une attention particulière sera portée à des contributions en provenance de toutes les régions du monde.

Les textes devront être rédigés en français et impérativement comprendre entre 50'000 et 75'000 signes (espaces, notes et références compris). Ils devront inclure un titre et un résumé n'excédant pas 700 signes, en français et en anglais. Pour le surplus, ils respecteront les règles de présentation de la revue accessibles ici : <https://boutique.revmed.ch/deviance-societe>.

Les textes devront être envoyés **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 octobre 2024, 00:00 CET** à l'adresse [secretariat-cridep@uclouvain.be](mailto:secretariat-cridep@uclouvain.be) avec la mention **Concours jeunes chercheur.e.s 2025**. Ils seront accompagnés des coordonnées des auteur.ice.s, comprenant leur université d'affiliation et leur discipline, et pour les docteur.e.s, la date d'obtention du titre.

Le groupe de travail chargé par le Comité éditorial de *Déviance & Société* de la gestion du concours appréciera l'admissibilité des textes en première instance en regard des consignes précitées. Il soumettra ensuite les textes admissibles anonymisés à l'avis de trois évaluateur.ice.s. Il établira enfin un classement parmi les textes acceptés et retiendra parmi eux au maximum 7 lauréat.e.s. Communiquées à l'ensemble des candidat.e.s le 1<sup>er</sup> mai 2025, les décisions du groupe de travail seront sans appel. Les textes non sélectionnés mais favorablement évalués pourront être proposés pour intégration dans un autre numéro de *Déviance & Société*.

**Les lauréat.e.s verront leur texte publié dans le Numéro 4/2025 de la Revue et seront invité.e.s à le présenter lors d'un colloque de clôture du Concours organisé par *Déviance & Société* à Lausanne, en début d'année 2026.**